

44806

PETIT CATECHISME POLITIQUE

POUR LES

ELECTIONS FEDERALES ET LOCALES

A L'USAGE DES

Electeurs de la Province de Québec

PAR

UN ELECTEUR INDEPENDANT



QUÉBEC

1878

PETIT CATECHISME POLITIQUE

POUR LES

ELECTIONS FEDERALES ET LOCALES

A L'USAGE DES

Electeurs de la Province de Québec.

Hier, après ma journée faite, je me suis dit : voici le comté appelé à faire dans quelques jours deux élections, une pour les chambres de Québec et l'autre pour le parlement d'Ottawa. Ce n'est pas une petite affaire. Cette fois, avant d'adopter une opinion, je me propose de ne pas m'en laisser imposer par le premier cabaleur venu. Je crois que les plus zélés de cette gente sont les mieux payés pour tromper les électeurs. Si j'allais trouver l'homme le plus désintéressé de ma paroisse pour avoir son avis, je crois que je ne serais pas le moins bien conseillé de mon canton. Là-dessus, je me décidai d'aller voir M. le Curé. Electeurs du comté, je crois devoir vous faire part des renseignements et des conseils que je reçus, en transcrivant ici le dialogue qui eut lieu entre nous. Après avoir salué monsieur le Curé, il me demanda ce que je voulais ; je lui dis : M. le Curé, vous savez que, lorsqu'on est en peine dans nos affaires, qu'on a quelque malheur, c'est vous qu'on consulte. Certaines personnes pourtant me disent que vous n'avez pas le droit de m'aviser sur le sujet qui m'inquiète, que vous êtes à présent, pardonnez l'expression, baillonné.

Le Curé.—De quoi s'agit-il donc ?

L'électeur.—Je viens vous trouver pour être un peu renseigné sur la politique. Voici les élections qui nous arrivent comme un ouragan ; dites donc, est-ce vrai que vous êtes baillonné et que vous n'avez plus la liberté de bien aviser vos paroissiens ?

Le Curé.—C'est là une erreur propagée par ceux qui craignent la lumière ; c'est un devoir pour l'électeur de voter, et il entre dans mes attributions de renseigner mes paroissiens sur la manière de bien remplir tous leurs devoirs. Est-ce que chaque jour je ne suis pas appelé à vous enseigner l'observation fidèle de la loi de Dieu et des lois des hommes ? On ne peut être honnête homme ni être agréable au bon Dieu sans remplir fidèlement ses devoirs de citoyen.

L'électeur.—Bien, M. le Curé, je suis content et bien d'autres avec moi le seront, en apprenant qu'on pourra se renseigner de vous sur ce qu'il nous est impossible de bien juger nous-mêmes par la lecture des journaux, qu'on

ne fait pas régulièrement, et surtout par la lecture de certains journaux qui s'appellent l'*Eclair* et l'*Événement*, distribués gratuitement dans notre paroisse. Je voudrais donc savoir, M. le Curé, à quel parti, suivant vous, je dois donner mes suffrages, pour que mon vote produise de bons résultats pour mon pays.

Le Curé.—D'abord, mon brave ami, j'aimerais à savoir si vous êtes conservateur ou libéral ?

L'électeur.—J'ai voté très-longtemps conservateur ; mais depuis le scandale du Pacifique, tous mes amis m'ont dit que les conservateurs étaient des voleurs, et depuis ce temps-là j'ai toujours voté contre eux.

Le Curé.—Si dans votre conscience vous avez cru cela, vous avez bien fait de voter contre eux, mais il pourrait bien se faire que vous vous soyez trompé. Généralement, on juge un homme par ses antécédents ; si ses antécédents sont honnêtes, on ne croit pas le premier venu qui vient vous dire que c'est un voleur.—Eh bien ! il en est de même pour un parti politique, qui n'est qu'une réunion d'hommes. Voyons donc quels sont les antécédents du parti conservateur. Pendant très-longtemps dans le Bas-Canada, tout le monde fut du même parti ; car pendant longtemps toute la politique des Canadiens-français consista à combattre sous des chefs habiles, pour revendiquer des droits et des libertés qu'on voulait nous enlever. Il y eut même des troubles sérieux, et nos ancêtres furent obligés de se battre contre leurs oppresseurs. On réussit cependant ; mais quand, au prix de tant de sacrifices, les Canadiens eurent obtenu ce qu'ils voulaient, au lieu de rester unis pour l'avenir, ils se séparèrent. Papineau, revenu d'exil, se sépara de son ami M. Lafontaine et forma ce qu'on appelle aujourd'hui le parti libéral. Ce parti voulut nous annexer aux États-Unis, il voulut détruire la religion catholique ; en un mot, il avait les instincts les plus pervers. Le peuple du Bas-Canada s'en aperçut, et, guidé par le clergé, il resta uni en grande majorité autour des chefs MM. Lafontaine & Baldwin. Et quand ce dernier se fut retiré, de nouvelles combinaisons changèrent la face des partis, et, en 1854, le parti de M. Lafontaine s'allia avec les conservateurs du Haut-Canada, qui adoptèrent les bons principes qu'ils avaient jusqu'alors méconnus. Alors fut formé sous le nom de *conservateur* un nouveau parti qui, depuis cette époque jusqu'à 1872, resta presque constamment au pouvoir.

Il serait trop long d'énumérer ici la suite des bienfaits que valut au Bas-Canada ce régime, qui dura vingt ans. Malgré l'opposition des libéraux d'aujourd'hui et de leur chef, le mangeur de prêtres, George Brown, le commerce se développa, les cultivateurs vendaient aisément leurs produits et ne payaient presque pas de taxes ; l'administration de la justice fut organisée, nos lois furent codifiées, et les cultivateurs, qui travaillaient si ardemment pour gagner le pain de leur famille, obtenaient aisément l'argent dont ils avaient besoin ; on construisit des chemins de fer pour la commodité du peuple, qui ne fut plus obligé de perdre une quinzaine de jours quand il voulait partir de Rimouski pour aller à Québec, par exemple. Enfin, on réunit en une même puissance plusieurs petites provinces, afin de pouvoir former un pays fort, capable de grandir et de se développer. Voilà ce que ce parti a fait. Vous voyez avec moi que ce ne sont pas là des antécédents bien malhonnêtes.

L'électeur.—Je sais tout cela, Monsieur, et alors je votais pour le parti qui avait fait toutes ces grandes choses,—et je me rappelle que mon vieux père nous disait souvent, quand il nous avait tous rassemblés autour de lui

le soir, alors que le parti libéral méprisait les hommes qui nous avaient donné tout cela : " Ah ! mes enfants, si vous saviez comme nous devons de la reconnaissance au parti conservateur pour la prospérité dont nous jouissons maintenant ; si, comme moi, vous eussiez vu l'état malheureux dans lequel nous étions au prix de ce que nous sommes maintenant....." Puis il nous recommandait d'être toujours fidèles à ce parti ; et quand il nous avait ainsi parlé bien longtemps, l'on se mettait à genoux pour la prière du soir, et la voix tremblante du vieillard, en remerciant le bon Dieu de ses bienfaits, lui demandait de bénir aussi les bienfaiteurs de son pays. J'ai suivi longtemps les conseils de mon père, on ne trouvait pas ou presque pas de libéraux alors dans nos campagnes. Mais par l'affaire du Pacifique, je crus, comme tout le monde le disait, que le pays avait été volé et j'ai voté contre eux pour cela.

Le Curé.—Comme tous les cultivateurs, vous me paraissez bien honnête et guidé seulement par votre conscience. Je dois vous dire, moi aussi, que quand vint l'affaire du Pacifique, je sentis mes convictions s'ébranler ; je ne pouvais comprendre comment des hommes si honorables avaient pu se rendre si coupables ; mais j'attendis que la lumière se fit sur tout cela avant de me prononcer. Et quand la tempête se fut un petit peu apaisée, on sut quoi penser. Pendant vingt ans, le parti libéral, trop irréligieux, n'avait pu faire adopter ses opinions par le peuple du Bas-Canada, qui était trop honnête et trop reconnaissant. Alors on s'organisa la nuit comme des voleurs, on vola et on falsifia des lettres et on publia partout que le pays avait été indignement volé. On aurait dû se défier pourtant des hommes qui criaient ainsi aux voleurs ; c'étaient les mêmes hommes qui avaient cherché toute leur vie à tromper le peuple, à détruire la religion et les bons principes. Mais ils crièrent si fort, qu'ils atteignirent leur seul but.

L'électeur.—Quel était-il ce but ?

Le Curé.—Leur but était de supplanter les conservateurs pour se mettre à leur place.

L'électeur.—Mais ce n'est pas là un but suffisant. Est-ce qu'ils n'avaient rien à reprocher au parti dont ils voulaient ainsi prendre la place. Je me rappelle, par exemple, qu'ils ont beaucoup blâmé les conservateurs à cause des dépenses.

Le Curé.—Oui ; et cependant, chose curieuse, depuis qu'ils sont montés au pouvoir, les dépenses ont augmenté dans tous les départements publics du montant énorme de deux millions,—je puis vous prouver cela par les documents publics que j'ai chez moi.

L'électeur.—Je vous crois sur parole, M. le curé,—car je sais que vous, vous n'avez aucun intérêt à me tromper.—Mais ils nous disaient aussi que nous étions un peuple malheureux, accablé de taxes ?

Le Curé.—Oui, ils disaient cela, et cependant, leur but obtenu, ils ont augmenté les taxes de trois millions. Ils l'admettent eux-mêmes.

L'électeur.—Oui ; mais ils disent que c'est la faute des conservateurs, parce que le coffre était vide.

Le Curé.—Pour cela, ils ont fait justement comme un petit garçon qu'on prend à faire un mauvais coup. Pour s'excuser, il répond : ce n'est pas moi, c'est lui, en montrant du doigt son petit compagnon. Ils disent bien cela devant le peuple, mais en chambre le contraire leur a été prouvé et ils n'ont rien eu à dire.

L'électeur.—Ils nous ont dit aussi que les conservateurs avaient persécuté les catholiques du Nouveau-Brunswick et avaient refusé de leur rendre justice. Les libéraux ont-ils réparé cela ?

Le Curé.—Non ; il est vrai que les conservateurs n'ont pas traité les catholiques du Nouveau-Brunswick comme ils le méritaient, quoiqu'il y ait eu un mandement, dans le temps, de tous les évêques, qui ont dit qu'il était difficile de faire mieux sous les circonstances ; — mais les libéraux, une fois arrivés au pouvoir, refusèrent carrément de rendre justice. Ils laissèrent expirer le temps pour cela, et ensuite ils présentèrent une motion ridicule pour demander aux Anglais protestants de faire ce que, eux catholiques, ils n'avaient pas voulu faire. Inutile de vous dire que les catholiques du Nouveau-Brunswick souffrent encore et que Mgr. Sweeny a encore vu, l'année dernière, la persécution faire vendre ses chevaux et ses voitures.

L'électeur.—Mais ils parlaient aussi d'une amnistie pour des gens qui, disaient-ils, étaient Canadiens comme nous et qu'on voulait persécuter.

Le Curé.—Ah ! oui, quelle dérision ! les pauvres malheureux dont on se servait ainsi pour arriver au pouvoir, les libéraux, avec leurs belles promesses, les ont chassés du pays et l'un d'eux même, accablé par tant d'infortunes, a fini par devenir fou.

L'électeur.—Vous me faites frémir ; jamais je n'aurais cru que l'amour du pouvoir eût pu faire oublier ainsi les plus saintes lois de la nature. Mais une autre de leurs promesses me vient à l'idée : ils disaient qu'il y avait trop d'employés publics et que c'était pour payer ces gens-là qu'on nous taxait.

Le Curé.—Là, mon cher ami, vous allez à peine en croire vos oreilles. Au lieu de diminuer ce nombre d'employés, ils en ont nommé quinze cents nouveaux, et pour les faire vivre ils ont imposé les trois millions de taxes dont je vous ai parlé. Ils ont même bâti une aile de plus au Parlement pour les loger. C'était pour la plupart des gens à qui ils avaient promis quelque chose pour les faire voter contre les conservateurs et ils les récompensaient ainsi.

L'électeur.—Mais sur quoi ont-ils imposé ces taxes dont vous me parlez ? Est-ce sur des objets dont nous n'avons pas beaucoup besoin dans le Bas-Canada ?

Le Curé.—Non ; au lieu de taxer les riches et leurs objets de luxe, ils ont taxé le thé, le sucre et le tabac, de sorte que si votre femme ou vos enfants sont malades et que vous vouliez acheter une livre de thé de plus qu'à l'ordinaire, vous paierez une taxe au gouvernement fédéral : en un mot, ils ont taxé le pauvre et sa douleur.

L'électeur.—Le pouvoir les a donc bien changés, eux qui parlaient tant contre cela. Mais vous ne me dites là que ce qu'ils ont fait de mal. Est-ce qu'ils n'ont pas diminué le nombre des ministres qui, disaient-ils, était trop considérable ? Est-ce qu'ils n'ont pas entrepris quelque grand ouvrage, corrigé des abus écrasants, comme ils disaient. Enfin, je voudrais savoir qu'est-ce qu'ils ont fait de bien ; autrement, comme dit la chanson, j'admettraï que

Ce n'était pas la peine assurément
De changer de gouvernement.

Le Curé.—Je serais en peine de vous dire ce qu'ils ont fait de bien ; — quand ils avaient bien fait du mal, ils se reposaient et recommençaient ensuite à faire le mal, de sorte qu'il ne leur restait pas de temps pour faire du bien. Réellement et avec l'œil le plus impartial, je regarde partout pour voir s'ils n'auraient pas laissé quelque part l'empreinte de quelque bonne action, mais je ne vois rien. Pour être juste cependant, il faut avouer qu'ils n'eurent pas " grand temps à eux autres ; " en effet, aussitôt qu'ils se furent

installés au pouvoir, sans songer au peuple et à ses malheurs, ils se sauvèrent à qui mieux mieux dans des places sûres, où ils pourraient vivre à leur aise sans travailler, et se rire ensuite de ceux qui les avaient élus ; même, comme il n'y avait pas de places pour tout le monde, on en fit de nouvelles. Sans songer que l'on augmentait par là les frais de procès, qui étaient déjà si considérables, on créa une nouvelle cour où sept d'entre eux se placèrent avec un salaire de sept mille piastres par année. Mais cela fut pour les principaux, les autres eurent les miettes ; chaque bon libéral se fit nommer, lui et deux ou trois de ses parents, à des places de gardien de station, gardien de phare, syndic officiel, officier de douane, et maintenant ce sont ceux-là qui crient le plus fort pour les libéraux ; mais le peuple ferait bien de les laisser crier seuls et de ne pas les écouter, ils sont trop intéressés.

L'électeur.—J'ignorais que c'était tout cela qu'ils voulaient dire, quand ils parlaient de patriotisme et de réforme !—Mais au moins ceux qui ne se sont pas placés sont des honnêtes gens : ils ne volent pas le trésor :

Le Curé.—Ne vous y fiez pas ; s'il fallait vous faire le récit de tous leurs vols et de toutes les transactions par lesquelles ils ont fait perdre de l'argent au pays, cela n'en finirait plus. Vous avez probablement entendu parler du canal Lachine, où les libéraux ont voulu voler des milliers de piastres au pays ; de l'affaire des rails d'acier que le premier ministre a achetées et qu'il a payées cher exprès parce que c'était son frère qui les lui vendait, pendant que le pays n'avait pas besoin de ces rails qu'on laisse rouiller maintenant. Viennent ensuite les transactions honteuses du Havre de Goderick, du canal Francis, de la Kammistiquia, du contrat de Moore et beaucoup d'autres saletés où les libéraux ont montré autant de malhonnêteté que d'inhabileté.

L'électeur.—D'après tout ce que vous m'avez dit, je les croyais seulement incapables ; je vois qu'ils sont pis que cela, ils sont vicieux : c'est donc pour cela, c'est donc au peu de confiance qu'ils inspirent que nous devons de ne plus vendre nos effets, de trouver l'argent si rare et d'avoir tant de misère à faire nos affaires. Mais une chose me surprend, comment se fait-il qu'il y ait des journaux qui disent que ce sont des grands hommes et que tout ce qu'ils font est bien fait ?

Le Curé.—Ces journaux ne croient pas eux-mêmes à ce qu'ils disent, mais ceux qui les rédigent sont payés au jour le jour par les chefs libéraux qui se font ainsi chanter des louanges à prix d'argent. Défiez-vous, mon ami, de ces journaux qui répandent parmi vous le mensonge payé et qui, sous des airs de sainte n'y touche, cherchent à détruire l'amour de la religion et le respect du clergé. Parmi ces journaux, il y en a trois surtout qui ne devraient pas être reçus par une famille honnête : c'est l'*Événement*, l'*Eclaircur* et le *National*.

L'électeur.—Mais tout ce que vous m'avez dit jusqu'à présent s'applique au gouvernement fédéral. Parlons donc un peu maintenant du gouvernement de Québec. Vous m'avez parlé de taxes tout-à-l'heure. J'ai hâte de voir comment vous allez excuser le gouvernement de Boucherville, qui en a imposé lui aussi à la dernière session. Est-ce que cela n'est pas vrai ?

Le Curé.—Oui, je le reconnais, je veux être juste avec vous et vous dire la vérité.

L'électeur.—Est-ce qu'eux aussi ont voulu imposer cette taxe pour se créer des places pour le reste de leur vie ?

Le Curé.—Oh ! c'est là la différence, les ministres de Québec n'ont pas cherché à se placer comme ceux d'Ottawa. Ils ont vu que le peuple

s'appauvriissait de plus en plus, ils ont vu que les cultivateurs se plaignaient avec raison que les effets ne se vendaient plus ; alors, ils ont voulu prendre les moyens de remédier à cela. Au prix des plus grands sacrifices et des plus grandes privations, ils ont résolu, non de créer des places, mais de bâtir un chemin de fer qui, devant se rallier au chemin du Pacifique, était destiné à donner un débouché à l'écoulement de nos produits, à augmenter le commerce dans les villes et augmenter par là même le prix du beurre, des grains et du lard canadien. répandre par conséquent l'argent dans la province de Québec, et par là empêcher les habitants d'être obligés de s'endetter pour établir leurs enfants et faire leurs affaires. Mais, pour arriver à cet heureux résultat, il fallait des sacrifices. Vous, mon brave ami, quand vous voulez que votre terre vous rapporte des produits l'automne, il ne vous coûte pas de vous courber sur votre charrue le printemps, de remuer la terre en tous sens et de l'arroser de vos sueurs pour la faire produire. Rien sans peine sur la terre ! C'est la loi que Dieu a donnée pour punition à l'homme après son péché, et vous, chrétien, vous vous y soumettez sans murmure. Eh bien ! il en est dans les grandes affaires publiques comme dans les affaires privées : quand on veut obtenir de bons résultats, il faut faire des sacrifices.

L'électeur.—J'admets bien cela, mais ces taxes sont-elles sur le thé et le sucre comme celles du gouvernement libéral ?

Le Curé.—J'arrivais justement à ce point : les taxes imposées par le gouvernement local sont surtout contre les gens qui font beaucoup d'affaires : les banquiers, les changeurs d'argent. La population des campagnes ne s'apercevra pas de cette taxe. En effet, vous voici aujourd'hui dans votre position de cultivateur à l'aise : la plupart des marchés et des transactions que vous faites n'excèdent pas deux cents piastres ; quand, par hasard, il vous arrive de passer un marché pour au-dessus de \$200.00, vous avez dix-huit sous à payer, et c'est ce qui vous arrivera peut être une fois ou deux dans toute votre vie. En effet, vos contrats de mariage, vos donations, vos testaments et vos marchés au-dessous de deux cents piastres sont exemptés de cette taxe. Au contraire, ceux qui font tous les jours de grandes transactions, c'est-à-dire les riches, s'apercevront eux de cette taxe ; mais ce n'est que justice, puisque jusqu'ici ces Messieurs ne payaient presque pas de taxes et que les cultivateurs en payaient déjà beaucoup d'autres.

L'électeur.—Et c'est donc en payant ces dix-huit sous une ou deux fois dans notre vie que nous pourrons nous procurer le chemin de fer dont vous m'avez parlé ?

Le Curé.—Oui !

L'électeur.—Mais le gouvernement Joly va faire encore mieux que cela, lui, il va nous donner le chemin de fer et n'imposera pas de taxes.

Le Curé.—Mon brave ami, voilà de belles promesses quand il s'agit de faire des élections ; mais rappelez-vous que le même parti libéral à Ottawa avait promis de diminuer les taxes et qu'il les a augmentées de trois millions. D'ailleurs, mon brave ami, le bon sens est là : on ne fait rien avec rien ; si vous ne pouvez pas acheter le moindre petit objet dont vous avez besoin sans le payer, croyez-vous qu'il soit possible de construire un chemin de fer avec des promesses ? Non ; on fait des promesses avant les élections, et quand les élections sont faites, on impose des taxes.

L'électeur.—Vous m'avez l'air d'avoir raison sur ce point ; mais est-ce que le gouvernement conservateur n'a pas passé une loi pour faire vendre nos terres sans procès, quand nous ne paierions pas ?

Le Curé.—Non, l'on ne s'est pas plaint de cela pour tous les comtés du Bas-Canada. Je vais vous dire les choses telles qu'elles sont. C'est toujours à propos de ce même chemin de fer. Les comtés intéressés le plus directement à ce que cette grande œuvre fût complétée, et, entre autres, les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières, avaient promis au gouvernement de payer plusieurs millions pour l'aider à construire ce chemin de fer, et à présent que ce chemin est presque fini, quelques-unes de ces municipalités retardent et d'autres refusent de payer. Le gouvernement conservateur, ne voulant pas faire payer au reste de la Province ce que ces municipalités s'étaient engagées à payer, fit passer une loi pour les y forcer, mais seulement dans le cas où elles refuseraient. Mais M. Joly et ses amis n'ont pas été contents de cela, ils ont présenté une motion pour que cette loi ne passât pas. Ils ont mieux aimé, dans l'espérance de faire tomber le gouvernement, voter pour que ce soit le peuple de toute la Province qui payât les dettes de ces municipalités, et le calcul fait prouve que, si les libéraux eussent réussi, tous les électeurs de la Province, au lieu des dix-huit sous dont je vous ai parlé, auraient eu à payer chacun deux piastres par tête pour payer les dettes des autres municipalités.

L'électeur.—Ont-ils parlé de cela dans leur programme ?

Le Curé.—Non, ils n'ont pas osé ; ils attendent probablement après les élections pour faire ce beau coup.

L'électeur.—Mais, si tout cela est vrai, pourquoi le gouvernement a-t-il résigné ?

Le Curé.—Il n'a pas résigné ;—il a été renvoyé par le lieutenant gouverneur, qui est un libéral forcené ; et cela, malgré la volonté de la grande majorité des représentants du peuple, qui comprenait les services rendus et la bonne politique du gouvernement conservateur.

L'électeur.—Mais est-ce que le lieutenant-gouverneur a le droit de renvoyer ainsi ses ministres ? J'ai toujours cru que c'était la majorité des représentants du peuple qui faisait et défaisait les ministères. J'étais donc dans l'erreur !

Le Curé.—Non, mon ami, vous n'étiez pas dans l'erreur ; le pouvoir réel dans ce pays, c'est le peuple par ses députés ;—nous avons été longtemps exposés à être gouvernés ainsi à coups de bâton, mais heureusement cela n'est plus.—Vous me parliez tout à l'heure de votre vieux père, il a dû vous raconter souvent ce qu'il en a fallu de misères et de sacrifices pour en arriver à faire gouverner le peuple par lui-même et non par des autocrates, despotes aux petits pieds et aux petites aspirations que nous envoyait l'Angleterre ; enfin, à force de dévouement, on obtint ce bon résultat. L'Angleterre nous reconnut le droit de nous gouverner nous-mêmes ; elle mit seulement pour condition qu'elle aurait un représentant au milieu de nous, et, pour la province de Québec, elle permit que ce représentant fût un Canadien-français comme nous : c'était un grand bienfait, mais l'Angleterre ignorait, et certes avec raison, que parmi nous il pût se trouver un homme capable de se faire tyran après avoir pleuré sur les hustings pour la liberté. Alors la Reine d'Angleterre donna à ce représentant des instructions, elle lui dit : le peuple du Canada est libre de faire ce qu'il voudra, laisse-le faire et n'oppose jamais ta volonté à la sienne. C'est ainsi que j'agis moi qui suis beaucoup plus puissante que toi, et ainsi j'ai fait le bonheur de mon peuple ; mais le lieutenant gouverneur Letellier n'a rien voulu faire de cela, il a dit : "*Le peuple n'est rien, c'est moi qui ai le pouvoir, je me moque des cultivateurs de la province de Québec et de leurs députés.*" Là-dessus, il a

renvoyé les ministres, qui avaient travaillé jour et nuit pour la province, et il a appelé M. Joly, qui est un protestant et un Suisse, pour former un ministère et être le chef des catholiques et du peuple canadien de cette province.

L'électeur.—J'ai peine à en croire mes oreilles. Quel est-il donc cet homme-là pour s'opposer ainsi à la volonté du peuple ? Mais vous me trompez. J'ai connu M. Letellier autrefois, et je sais qu'il est incapable de faire cela ; car je me souviens qu'il n'y en avait pas qui parlaient plus que lui contre les gouverneurs qui agissaient ainsi contrairement à la volonté du peuple. Il nous disait que c'était nous qui avions le pouvoir et que les conservateurs voulaient nous l'enlever. Même je l'ai vu pleurer une fois à la porte de l'église de la Rivière-Ouelle, parce que le Gouverneur Général ne voulait pas renvoyer ses ministres, lors de la fameuse affaire du Pacifique. Il avait alors une paire de bottes sauvages comme nous, un *capot gris* comme nous et un *vieux cheval gris* avec lequel il venait nous voir ;—il était évident qu'il aimait le peuple.

Le Curé.—Oui, mais ce temps-là est passé. Lui aussi était un de ceux qui vous avaient fait tant de promesses et qui avaient tant crié contre les conservateurs. Maintenant qu'il a atteint son but, qu'il s'est modestement casé avec un salaire de dix mille piastres par année, il a laissé bottes sauvages et capot gris, et, quand il vint dissoudre le parlement contre la volonté du peuple pour entraîner cent mille piastres de dépenses par les élections, il était revêtu des habits dorés, qu'il méprisait tant. Aussi il eut peur, il fit venir des gens payés pour l'applaudir ; c'étaient les mêmes hommes qui avaient brûlé M. Angers en effigie, parce que celui-ci refusait de faire payer leurs dettes par toute la Province.

L'électeur.—Mais tout changé qu'il est, il a dû avoir certaines raisons pour renvoyer ses ministres. Ils ont dû agir de mauvaise foi avec lui.

Le Curé.—M. Letellier a reconnu lui-même qu'ils avaient agi avec la meilleure foi du monde ; il ne les a renvoyés que parce qu'ils n'adoptaient pas ses vues.

L'électeur.—Mais alors il n'eût été que juste de les renvoyer devant le peuple comme ministres pour les faire juger ; autrement, c'est dire au peuple : ils sont coupables, c'est moi qui le veux et vous n'avez rien à y voir ; mais je ne suppose pas que le Lieutenant-Gouverneur ait agi ainsi, car ce serait là l'acte d'un intrigant qui se serait vendu au parti libéral.

Le Curé.—Les faits sont là, jugez par vous-même s'il en est autrement.

L'électeur.—Mais quel intérêt a-t-il eu à faire cela ?

Le Curé.—Bientôt il ne sera plus gouverneur, il lui faudra renoncer à l'avantage de vivre à même l'argent du pays. Il a donc tout l'intérêt du monde à ce que le pouvoir tombe aux mains des libéraux par qui il espère être récompensé.

L'électeur.—Et c'est à nos dépens que tout cela se fait, vraiment c'est indigne. Décidément, pour ma part je vais voter contre ce tyran-là. Mais une chose me vient à l'idée ; on me disait l'autre jour : le conservatisme, c'est trop vieux, il faut quelque chose de neuf.

Le Curé.—Celui qui vous a dit cela devait être un homme qui n'avait aucun respect pour ce qui est vieux. S'il eût songé que dans nos campagnes on conserve encore du respect pour la vieillesse, il n'aurait pas dit cela. La religion catholique est vieille elle aussi, elle est vieille comme le monde ; votre vieux père et votre vieille mère ont les cheveux blancs, est-ce que vous les aimez et les respectez moins pour cela ? Tenez, croyez-moi, mon

ami, jetez un regard autour de vous, voyez le clergé représentant de cette religion que vous aimez tant, tout uni autour du drapeau conservateur. Voyez ce Canada qui était un bloc de marbre inculte et que la main des conservateurs a ciselé ; voyez les canaux creusés, les chemins de fer construits ; voyez les hommes comme Cartier, McDonald, DeBoucherville, Angers, Chapleau, passer leur vie au milieu de vous, combattant vos combats et cherchant à vous rendre heureux. Voyez leurs cheveux se blanchir en travaillant pour vous ; voyez leur dos se courber sous le poids des années sans qu'ils cherchent à se placer, tandis que les libéraux arrivés d'hier au pouvoir ont déjà envahi toutes les places de juges au lieu de travailler comme ils vous l'avaient tant promis à réparer les abus criants dont ils se plaignaient. Regardez tout cela et dites-moi si vous ne sentez pas qu'il est temps de rappeler ceux que le Bas-Canada avait repoussés dans un moment d'oubli, mais qu'il aime toujours de cet amour dicté par la reconnaissance, qui se trouve au fond du cœur de tous les hommes.

L'électeur.—Je comprends, Monsieur, et pour ma part je vais me rappeler les conseils que me donnait mon père. En effet, je serais bien fou de me troubler ainsi et de m'obstiner à toujours voter libéral. Qu'est-ce que cela m'apportera autre chose que des déceptions ? L'année dernière, j'avais une petite réclamation contre le gouvernement libéral pour dommage causé à ma propriété par le chemin de fer intercolonial, on n'a seulement pas voulu me rendre justice, et à mon voisin on a payé à peu près la moitié de ce qu'il a souffert. Il est vrai qu'il y a beaucoup de gens qui crient pour le parti libéral, mais il est bon de remarquer que la plupart de ceux-là ont des places du gouvernement fédéral : ils sont bien obligés de crier pour ceux qui les paient et les font vivre. Mais ce n'est pas là aimer son pays. Moi, dorénavant, je ne me laisserai plus guider par ces criards-là ; je veux donner un vote indépendant cette année ; je crois que vous avez raison et qu'il faut voter pour le parti conservateur.

Le Curé.—Bien, au revoir ; tâchez que toutes vos connaissances comprennent comme vous leur devoir.

Ainsi se termina cette petite conversation ; j'étais réellement enchanté de la modération et de la clarté de raisonnement du vénérable curé, et je l'ai transcrite ici pour l'utilité des électeurs, qui, je l'espère, m'en seront reconnaissants.

UN ÉLECTEUR INDÉPENDANT.

TAXES SUR LE TABAC.

Pour rejeter sur leurs ennemis l'odieuse de la taxe sur le tabac, les libéraux prétendent que ce sont les conservateurs qui sont les premiers auteurs de cette taxe. Soutenir une semblable thèse, c'est mentir à l'histoire. En 1863, le pays eut le malheur de subir quelques mois leur régime abhorré, et parmi les nombreuses taxes qu'ils se hâtèrent d'imposer, dans leur courte existence, nous attirons l'attention sur les suivantes :

Pour le droit de manufacturer du tabac.....	\$100 00
Pour permission de faire des presses à tabac, par presse.....	20 00
Permission de faire usage de machines à couper le tabac, chaque machine.....	20 00
Permission de faire usage de moulins à tabac en poudre, chaque moulin.....	15 00
Pour droit de vendre du tabac, en gros.....	20 00
Pour droit de vendre du tabac, en détail.....	5 00
Sur chaque livre de tabac haché en torquettes ou pressé, &c., manufacturé dans le pays.....	0 10
Sur chaque livre de tabac moulu.....	0 10
Sur chaque livre de tabac haché et uniquement composé de tiges..	0 05
Sur toute autre description de tabac, par livre.....	0 10

Dans le ministère rouge qui imposa ces taxes, on remarque entre autres le nom de Luc, l'auteur du coup d'état, celui-là même dont le peuple est appelé à secouer le despotisme.

En 1874, les candidats rouges se firent élire en promettant aux cultivateurs de diminuer les droits dont le tabac était grevé.

A peine arrivés au pouvoir, ils portent dès la première session, cette taxe de dix centins par livre à 20 centins.

Qu'ils aient donc le courage de porter la responsabilité de leurs actes !

Sans cesse, les libéraux sont à vanter le grand souci qu'a Luc Letellier de St. Just des intérêts du peuple. Puisqu'il nous a fallu fouiller dans les archives de son administration de 1863, qu'on nous permette de citer encore quelques actes qui prouvent comment le ministère rouge dont il faisait partie entendait le progrès et l'amour du peuple. Il diminua les octrois de vingt pour cent sur l'éducation, dans le Bas-Canada, de vingt-cinq pour cent sur la colonisation, de vingt-cinq pour cent sur les hôpitaux et les institutions de charité.

Et malgré ces retranchements, cette sage économie (comme dirait le Suisse de Lotbinière) qui frappait sur tout le peuple, il augmentait les taxes, non seulement en imposant le tabac, mais encore en frappant de droits un des articles, entre autres, qui est la matière première d'une des principales industries de la Province de Québec. En effet, voici comment le cuir dont la fabrication fait vivre tant de pauvres familles, était imposé par ces grands amateurs du pauvre :

Pour le droit de tanner le cuir, par année.....	\$50 00
Pour l'usage de chacune des fosses, par année.....	1 00
Pour le droit de vendre le cuir en gros, par année.....	20 00
Pour le droit de vendre le cuir en détail, par année.....	5 00
Sur chaque livre de cuir de veau.....	0 06
Sur chaque livre de cuir à empeigne.....	0 05
Sur chaque livre de cuir à semelle, cuir fendu et cuir à harnais....	0 04
Sur chaque livre de toute autre espèce.....	0 05
Sur chaque livre de cuir importé, en sus des droits actuels.....	0 03

Alors comme aujourd'hui, ils ont augmenté les taxes et appauvri ce pauvre peuple qu'ils aiment d'un véritable amour de crocodile, et, malgré ces taxes et ces retranchements, leur courte administration atteignit un déficit d'au-delà de deux millions.

L'arrivée du Choléra asiatique, l'invasion de la mouche du Colorado serait moins préjudiciable à notre pays que le règne de ces démagogues.